

Ville de Monthey
"Urbanisme, Bâtiments & Constructions"
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 51 du 20.12.2019
Piliers du 20.12.2019
au 20.02.2020

Monthey, le 17 décembre 2019

N/réf. EC/gp

<p style="text-align: center;">AVIS REFERENDAIRE MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES ET DU REGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES – MODIFICATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE DE LA CARRIERE FAMSA</p>
--

L'administration communale de Monthey rend notoire que le conseil général, en séance du 9 décembre 2019, a adopté la modification partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones et du plan d'aménagement détaillé "Famsa, carrière secteur Ilettes-Champ Bernard-Freneys", secteur "Freneys III".

En application des articles 17 et 69 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le plan susmentionné est soumis au référendum facultatif durant un délai de 60 jours, soit jusqu'au

jeudi 20 février 2020

Les documents y relatifs peuvent être consultés auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" durant les heures d'ouverture officielles, soit du lundi au vendredi de 09.00 à 11.00 et de 14.00 à 16.00, ou sur rendez-vous.